

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE

DISTRICT DES CANTONS DE L'EST

RAPPORT ANNUEL

1974

par:

Serge Gonthier, biologiste,

Chef de district des Cantons de l'Est.

Sherbrooke, mars 1974

TABLES DES MATIERES

RESUME	1
REMERCIEMENTS	2
LISTE DU PERSONNEL	3
1. INTRODUCTION	4
2. DISTRICT DES CANTONS DE L'EST	
3. FAUNE AQUATIQUE	4
3.1 Diagnoses écologiques	4
3.2 Ensemencements	7
3.3 Etangs d'élevage	8
3.4 Vérification des plans d'eau ensemencés	9
3.5 Inventaire ichtyologique	11
3.6 Aménagement de la Rivière Stoke	12
3.7 Relevés physico-chimiques	13
3.8 Frai de l'éperlan	14
3.9 Localisation des frayères de dorés	15
4. FAUNE TERRESTRE	15
4.1 Gros gibier	16
4.1.1 Inventaire aérien des ravages de chevreuils	16
4.1.2 Visites des ravages de chevreuils	16
4.1.3 Effets des coupes de bois par trouées et leur fertilisation	17
4.1.4 Inventaire de broutage et dénombrement de crotins	18

4.1.5	Station de cueillette de données biologiques sur le chevreuil	18
4.1.6	Cueillette de données biologiques sur l'orignal	19
4.1.7	Résultats de la chasse	19
4.2	Petit gibier	20
4.2.1	Inventaire de la gélinotte huppée	20
4.2.2	Cueillette de données biologiques sur la gélinotte huppée.	21
5.	PROJETS SPECIAUX	23
5.1	Contrôle des prédateurs des animaux de la ferme	23
5.2	Contrôle des prédateurs	24
5.3	Contrôle des castors au Parc Orford	25
5.4	Etude sur le coyote	25
6.	AUTRES ACTIVITES	26
6.1	Permis	26
6.2	Expositions	27
6.3	Rencontre avec le public	27
6.4	Participation aux réunions	28
	CONCLUSION	29
	Annexe A. Liste des ensemencements de poissons en 1974	30
	Annexe B. Résultats des ensemencements des étangs d'élevage 1974	34
	Annexe C. Résultats de la construction des structure d'aménagement sur les bassins naturels de la Rivière Stoke	38
	Annexe D. Résultats de la chasse 1974	39
	Annexe E. Nombre de tambourineurs au mille carré sur les chemins de Franceville et Windsor.	40

REMERCIEMENTS

Avant tout, nous tenons à remercier les autorités du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche pour la confiance qu'elles nous ont accordée au cours de l'année 1974 dans l'exercice de nos fonctions.

Nous remercions aussi monsieur Richard L. Séguin, directeur du Service de l'Aménagement de la Faune, pour les nombreux conseils et encouragement qu'il nous a prodigué tout au cours de l'année.

De plus, il y a tous les autres chefs de district du Service de l'Aménagement de la Faune qui nous ont accordé leur collaboration et auxquels nous leur disons merci.

Nous remercions également le personnel du Service de l'Aménagement de la Faune, district des Cantons de l'Est, biologiste, techniciens, secrétaire et occasionnels, qui, par leurs travaux, ont participé à la réalisation de ce rapport annuel.

LISTE DU PERSONNEL 1974-75

DISTRICT DES CANTONS DE L'EST

SERVICE DE L'AMENAGEMENT DE LA FAUNE

Serge Gonthier, biologiste,

Chef de district.

PROFESSIONNELS

Denis Choquette, biologiste

Eloi Mathieu^m, biologiste

TECHNICIENS

Laurier Breton^m, technicien de la faune

Jacques Couture^m, technicien de la faune

Jean-Marc Lalonde^m, technicien de la faune

Angus Patterson, technicien de la faune

EMPLOYES DE SECRETARIAT

Denise Marceau^m, sténo-dactylo

Eva Vallée^m, sténo-dactylo

OCCASIONNELS

Gérard Laprise, ouvrier

Yves Mecteau, ouvrier

ETUDIANTS

René Deshaies

André Lessard

- Cet employé n'a pas travaillé durant toute l'année 1974.

RAPPORT ANNUEL 1974-75

DISTRICT DES CANTONS DE L'EST

1. INTRODUCTION

Durant l'année 1974, le Service de l'Aménagement de la Faune a poursuivi ses travaux d'inventaire et d'aménagement sur la faune aquatique et la faune terrestre dans le District des Cantons de l'Est malgré plusieurs changements au niveau du personnel. Au mois de février, il y a eu la mutation du biologiste Eloi Mathieu au District du Nord Ouest. Par la suite trois techniciens de la faune se sont succédés le poste vacant finalement comblé par Laurier Breton, technicien en aménagement de la faune. Il y a eu aussi le départ de madame Eva Vallée, sténo-dactylo, qui laissait le poste d'employé de secrétariat libre. Cette dernière fut remplacée par mademoiselle Denise Marceau durant l'été. Toutes ces modifications ont contribué à ralentir le programme des travaux pour l'année 1974.

Au chapitre des changements, nous signalons l'installation d'un secrétariat administratif régional durant l'été 1974. Grâce à ce système nous avons pu bénéficier des services d'un agent de bureau pour s'occuper de la comptabilité de notre Service.

Dans ce rapport vous trouverez le compte rendu des activités et des travaux effectués en 1974 au District des Cantons de l'Est.

2. DISTRICT DES CANTONS DE L'EST

Conformément aux recommandations du Ministère de l'Industrie et du Commerce pour la division du territoire québécois en dix zones administratives, le Service de l'Aménagement de la Faune opta en 1974 pour donner à ses districts d'aménagement les mêmes limites que les zones administratives proposées par le M.I.C.

Ainsi la région des Cantons de l'Est occupe la partie sud-est du Québec et regroupe les comtés de Sherbrooke, St-François, Orford et en partie les comtés de Mégantic-Compton, Frontenac, Richmond et Johnson dans la région administrative No 5.

Etant donné l'exiguïté du territoire de la région administrative No 5, des ententes avec les Districts de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec ont permis d'agrandir le District des Cantons de l'Est par l'apport de nouveaux comtés. La région comprend maintenant les comtés de Sherbrooke, St-François, Orford, Mégantic-Compton, Frontenac, Richmond, Johnson, Arthabaska, Drummond, Shefford et Brome-Missisquoi.

Par conséquent, la région administrative No 5 ne suit pas exactement les limites proposées par le Ministère de l'Industrie et du Commerce mais les déborde un peu.

3. FAUNE AQUATIQUE

3.1 Diagnose écologiques

Du mois de juin au mois de septembre, nous avons consacré la

majeure partie de notre travail à effectuer les diagnoses écologiques sur quelques lacs du district.

Au total, nous avons visité treize (13) plans d'eau répartis dans toute la région des Cantons de l'Est. Une fois la diagnose terminée, nous avons recommandé les aménagements nécessaires pour l'amélioration de la faune aquatique.

La diagnose écologique de huit des treize plans d'eau visités a été faite à la suite de demandes des Associations de Chasse et Pêche ou des Associations de Propriétaires riverains.

<u>Plans d'eau</u>	<u>Cantons</u>	<u>Comtés</u>
Lac Boissonneault	Windsor	Richmond
Lac East Branch	Orford	Orford
Lac de l'Est	Garthby	Frontenac
Lac Louvre	Chesham	Mégantic-Compton
Lac St-Sébastien	Aylmer	Mégantic-Compton
Etang Morin	Barford	Mégantic-Compton
Etang Memphrémagog	Magog	Orford

Les étangs Morin et Memphrémagog ont été inspectés pour déterminer la qualité de ces étangs pour l'élevage de truites. Pour les autres lacs nous avons recommandé les aménagements appropriés.

Les cinq autres plans d'eau visités se situent dans le secteur Aylmer-St-François lequel secteur est considéré pour la création d'un parc.

Nous avons effectué la diagnose écologique de ces lacs pour déterminer d'une part l'exploitation possible par la pêche et d'autre part pour recommander les aménagements requis si nécessaire.

<u>Plans d'eau</u>	<u>Cantons</u>	<u>Comtés</u>
Lac à la Barbue	Stratford	Mégantic-Compton
Lac des Iles	Winslow	Mégantic-Compton
Lac Maskinongé	Stratford	Mégantic-Compton
Lac des Ours	Stratford	Mégantic-Compton
Rivière Indienne	Winslow	Mégantic-Compton

Pour tous ces plans d'eau, nous avons recommandé une exploitation par la pêche de façon plus intensive. L'aménagement de la faune ne fait pas l'objet de projet précis pour le moment si ce n'est le contrôle de la pêche.

3.2 Ensemencements

Afin de poursuivre l'aménagement de certains lacs et de certaines rivières, nous avonsensemencé durant l'année 1974 vingt-six (26) lacs et quinze (15) rivières. Parmi ces ensemencements, nous en comptons un de catégorie I, le lac Baldwin, pour lequel nous obtenons des données sur le nombre de captures et le nombre de pêcheurs. Les autres ensemencements se divisent en sept (7) ensemencements de catégorie II et trente-trois (33) de catégorie III.

Nous avonsensemencé 54,230 truites mouchetées, 58,230 truites arc-en-ciel, 16,710 truites brunes, 17,000 truites grises et 11,000 maskinongés. (voir Annexe A).

Etant donné que tous ces ensemencements sont faits dans des lacs publics et qu'il n'y a aucun système de cueillette de données, nous n'avons pas de résultats sur les ensemencements. Quelques Associations de Chasse et Pêche nous transmettent occasionnellement des résultats de pêche mais ces résultats sont trop fragmentaires pour faire des analyses valables.

Dans tous les cas, il s'agit d'ensemencements de soutien à l'exception de la Rivière de Stoke où des aménagements physiques nous permettent d'introduire de la truite mouchetée.

3.3 Etangs d'élevage

Le but premier des étangs d'élevage est de faire participer les membres des Associations de Chasse et Pêche à l'aménagement de la faune. Les étangs leur permettent d'élever le poisson qui servira au repeuplement des plans d'eau de leur région. De cette façon, nous croyons impliquer directement les membres aux travaux d'aménagement et les sensibiliser à la protection de la faune par une exploitation raisonnable.

Ce travail de collaboration entre les membres des Associations de Chasse et Pêche et le Service de l'Aménagement de la Faune s'effectue de la façon suivante. Au début du mois de juin nous ensemencons les étangs d'élevage avec un certain nombre de truites calculé d'après la superficie de l'étang, le débit de l'eau, le rendement des années précédentes et la collaboration obtenue des membres. Après l'ensemencement,

L'Association prend la responsabilité de nourrir le poisson et de veiller à sa protection. Au mois d'octobre, nous récoltons les truites avec les membres de l'Association pour les ensemercer dans les lacs ou cours d'eau de la région. A ce moment, nous recueillons certaines données comme le nombre de poissons, la longueur et le poids. C'est au Service de l'Aménagement de la Faune qu'appartient la décision de déterminer les endroits d'ensemencement.

Ainsi nous avons ensemercé dans les trente-trois (33) étangs en opération 211,300 salmonidés dont 26,000 truites mouchetées, 140,300 truites arc-en-ciel, 30,000 truites brunes et 15,000 saumons de l'atlantique. A la cueillette, nous avons récolté 59,699 poissons qui ont été ensemercés dans les lacs et rivières des Cantons de l'Est. (voir Annexe B).

3.4 Vérification des plans d'eau ensemercés

Comme nous ne recevons aucun résultat de pêche qui nous permettrait d'évaluer les résultats des ensemercements, nous avons repris l'inventaire ichthyologique de certains lacs ensemercés depuis plusieurs années.

Nous avons visité trois lacs au cours de l'été pour y recueillir de l'information. Ces lacs sont le lac Lovering, le lac Orford et le lac Petit Brompton.

Lac Petit Brompton.

Ce lac est ensemercé depuis 1958 avec de la truite brune et depuis 1957 avec de la truite grise. Durant l'inventaire ichthyologique de l'été 1974, nous avons capturé quatre (4) truites grises et deux (2) truites brunes. A la suite de ces résultats, nous avons consulté les taux d'oxygène

recueillis par le Ministère des Richesses Naturelles. Nous remarquons que la quantité d'oxygène baisse considérablement en été. Par conséquent les conditions de l'eau ne sont pas aptes à supporter une bonne population de salmonidés d'autant plus que les frayères ne sont pas adéquates.

Seul l'ensemencement de soutien à tous les ans permet de maintenir une certaine qualité de pêche.

Lac Orford

Au lac Orford, nous enregistrons des ensemencements de truites grises depuis 1951 et des ensemencements de truites brunes depuis 1956. Pourtant, lors de l'inventaire ichtyologique nous avons réussi à capturer qu'une seule truite grise et aucune truite brune. Par contre trois (3) brochets ont été capturés. Notre programme d'ensemencement devra être modifié pour obtenir de meilleurs résultats et fournir une qualité de pêche supérieure.

Lac Lovering

Au lac Lovering, nous entretenons des ensemencements de truites arc-en-ciel, brune et grise depuis 1955. L'inventaire ichtyologique nous a permis de constater que chacune de ces populations se développe bien dans le lac. La pêche est bonne. Il y aurait lieu de cesser les ensemencements dans ce lac pour éprouver sa capacité à se suffire lui-même.

3.5 Inventaire ichtyologique

Dans le but de poursuivre leurs travaux d'inventaire des eaux entrepris en 1973 dans la région des Cantons de l'Est, le Ministère des Richesses Naturelles, Service de la Qualité des Eaux, a recueilli des données sur dix lacs durant l'été 1974.

Comme les données recueillies par ce Service nous sont très utiles, nous avons profité de leur présence pour effectuer l'inventaire ichtyologique de ces dix lacs en collaboration. D'une part nous avons fourni l'équipement technique et en retour le Service de la Qualité des Eaux identifiait les spécimens et recueillait les données de poids, de longueur, de contenus stomacaux.

Le travail s'est effectué en deux étapes. La première, au mois de mai, consistait à prendre des échantillons de cyprinidés. La seconde, au mois de juillet, était consacré à l'échantillonnage des autres espèces de poissons par la pêche aux filets.

Finalement une carte écologique sera publiée par le Ministère des Richesses Naturelles pour chacun des lacs étudiés.

Les lacs inventoriés sont:

<u>Lac</u>	<u>Canton</u>	<u>Comté</u>
Lac d'Argent	Stukely	Brome-Missisquoi
Lac Brompton	Brompton	Johnson
Lac Petit Brompton	Brompton	Johnson
Lac Bowker	Orford	Orford

Lac Lovering	Magog	Orford
Lac Magog	Magog, Stanstead	Orford
Lac Massawippi	Hatley	Orford
Lac Montjoie	Orford	Orford
Lac Orford	Bolton	Brome-Missisquoi
Lac Stukely	Orford, Stukely	Brome-Missisquoi

3.6 Aménagement de la rivière Stoke.

L'aménagement de la Rivière de Stoke s'est poursuivi une seconde année grâce au projet Perspective-Jeunesse. Les mêmes étudiants, qui avaient, un an plutôt, entrepris l'aménagement de cette rivière, ont entre le 10e et le 11e rang de la municipalité de Stoke.

Ce projet d'aménagement vise à augmenter le potentiel faunique et récréatif de la Rivière de Stoke. Pour ce faire, les étudiants en collaboration avec notre Service d'Aménagement ont construit aux endroits appropriés des structures favorisant la création de "pool" et l'amélioration de l'habitat et des frayères de truites.

Le calendrier des travaux s'est présenté de la façon suivante:

1- Localisation des bassins naturels. Le choix s'est fait selon la flore bordante, le degré d'ensoleillement, la profondeur du bassin, la hauteur des berges, les abris naturelles.

2- Relevés physico-chimiques.

3- Construction de barrages.

4- Réparation des structures construites en 1973.

Cinq structures ont été bâties sur le parcours désigné. (voir Annexe C). Par la suite, le Service d'Aménagement de la Faune a procédé à

l'ensemencement de 2,000 fretins plus 100 truites mouchetées 1 an+, de même que 1,000 fretins de truites arc-en-ciel.

3.7 Relevés physico-chimiques

A partir du mois de mars, nous avons visité 14 étangs d'élevage pour y recueillir certaines données physico-chimiques. Nous savons qu'à cette période de l'année ces conditions atteignent un point critique qui peut influencer considérablement le développement des poissons.

Comme ces étangs servent pour élever de la truite il est important de connaître tous les facteurs limitants de sorte que notre choix pour un étang d'élevage sera influencé par la qualité de l'eau durant les périodes critiques.

Les principales conditions observées sont la quantité d'oxygène, la quantité de sels dissous, la quantité de CO₂ et le pH. Nous observons aussi la température de l'eau, l'épaisseur de la glace et la circulation de l'eau dans l'étang.

LISTE DES ETANGS D'ELEVAGE

<u>Etang</u>	<u>Association</u>	<u>Endroit</u>
Etang Morin	Stanstead County Fish and Game Club	Baldwin
Etang Johnston	Stanstead County Fish and Game Club	Stanstead
Etang Massawippi 1	Massawippi Fish and Game Protection Club	Lac Massawippi
Etang Massawippi 2	Massawippi Fish and Game Protection Club	Lac Massawippi

Etang Lippé A	Club de Chasse et Pêche de Coaticook	Lac Lippé
Etang Lippé B	Club de Chasse et Pêche de Coaticook	Lac Lippé
Etang Castle	Club de Conservation Memphrémagog	Lac Memphrémagog
Etang Cedar 1	Brome County Fish and Game Club	Vale Perkins
Etang Cedar 2	Brome County Fish and Game Club	Vale Perkins
Etang Plessis 1	Association de Chasse et Pêche de Plessisville	Plessisville
Etang Plessis 2	Association de Chasse et Pêche de Plessisville	Plessisville
Etang Lovering	Association des Propriétaires du lac Lovering	Lac Lovering
Etang Georgeville	Georgeville Fish and Game Club	Georgeville
Etang East Branch	Club de Chasse et Pêche East Branch	Cherry River

3.8 Frai de l'éperlan

Durant le frai de l'éperlan dans les tributaires du lac Memphrémagog au cours de la semaine de 22 avril, nous nous sommes rendus au Ruisseau Powell pour vérifier les résultats de pêche.

Bien que la pêche à l'éperlan soit prohibé dans les tributaires du lac Memphrémagog, des ententes sont intervenues entre le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et le Club de Conservation Memphrémagog pour permettre la pêche au Ruisseau Powell.

Tel que prévu l'éperlan était au rendez-vous et les pêcheurs sont venus en grand nombre pour profiter de la permission accordée. Quelques milliers de pêcheurs ont pêché au Ruisseau Powell.

3.9 Localisation des frayères de dorés

Pour pouvoir accorder une protection adéquate aux frayères de dorés, nous avons continué au printemps 1974 à localiser les frayères de dorés.

Nous avons localisé certaines frayères au lac Brome dans le comté de Brome-Missisquoi et au lac Aylmer dans le comté de Frontenac.

Ce projet nous a permis de constater que l'émissaire du lac Brome accueillait une grande population de dorés pour la fraie et que la pêche à cet endroit était permise. Par conséquent, nous avons recommandé qu'une section de l'émissaire du lac Brome soit déclarée sanctuaire de pêche afin de favoriser la reproduction du doré en éliminant les pêcheurs.

4. FAUNE TERRESTRE

L'inventaire aérien des ravages de chevreuils, les effets des coupes de bois par trouées et leur fertilisation, l'inventaire du ravage de chevreuils "La Louise", l'inventaire de la gélinotte huppée et la cueillette de données biologiques sur le gros et le petit gibier comptent parmi les principaux travaux effectués sur la faune terrestre.

4.1 Gros gibier

4.1.1 Inventaire aérien des ravages de chevreuils

La quantité de neige au sol étant insuffisante au cours de l'hiver 1973-74, nous avons dû abandonner notre programme d'inventaire aérien par recouvrement total. Cependant nous avons profité de l'occasion pour faire quelques observations sur les principaux ravages de chevreuils connus et où nous avons aménagé l'habitat.

Aux ravages d'Island Brook, Rivière Felton, Rivière Watopeka et Cherry River, nous avons fait des coupes de bois par trouées. L'observation aérienne nous a permis de remarquer que le chevreuil utilisait ces trouées aménagées mais pas autant que nous l'espérions peut-être à cause des conditions de neige qui facilitaient les déplacements du chevreuil.

De plus nous nous sommes rendus aux ravages de St-Gédéon, La Louise, Foster et quelques ravages dans la région de Brome. Nous voulions à ces endroits cartographier les limites de ces ravages et observer les déplacements du chevreuil dans le ravage.

4.1.2 Visites des ravages de chevreuils

Tout au cours de l'hiver nous allons visiter quelques ravages de chevreuils afin de recueillir certaines données ou voir la condition du ravage suite à des coupes de bois. C'est à Island Brook, la Rivière Felton, la Rivière Watopeka, Cherry River et La Louise que nous sommes

allés le plus fréquemment pour recueillir principalement des données sur l'épaisseur de la neige.

4.1.3 Effets des coupes de bois par trouées et leur fertilisation

A l'hiver 1971-72, le Service de l'Aménagement de la Faune avec l'aide monétaire des Projets Initiatives Locales entreprenait l'aménagement de l'habitat du chevreuil au ravage de la rivière aux Cerises situé au parc du Mont Orford. L'été suivant les trouées d'aménagement furent fertilisées.

Cette année, en collaboration avec le Service de la Recherche biologique, nous avons recueilli des données pour évaluer les effets des coupes par trouées et de la fertilisation dans le ravage de la rivière aux Cerises.

Les principaux buts fixés par ce travail consistaient à mesurer la quantité de nourriture produite à l'intérieur des trouées ainsi que son utilisation par le cerf, un an après la coupe; à vérifier si la fertilisation a eu un effet sur la production de nourriture ou sur son utilisation; à évaluer l'utilité de cet aménagement en tenant compte de la population animale présente et de l'étendue ainsi que des conditions actuelles du ravage.

"Après seulement un an, l'apport de nourriture par les trouées est déjà très perceptible. Elles produisent en moyenne 43,1 kg/ha au total, contre seulement 10,5 kg/ha dans les blocs. L'utilisation y est de

50 pour cent, comparativement à 32 pour cent dans les blocs.

En ce qui concerne la production l'utilisation de nourriture, les effets de la fertilisation ne se sont pas fait sentir: la quantité de nourriture produite, le pourcentage utilisé, le contenu en protéines brutes des ramilles d'érables rouge, la hauteur moyenne des rejets d'érable rouge, toutes ces données sont pratiquement identiques entre les emplacements traités et non traités."⁽¹⁾

4.1.4 Inventaire de broutage et dénombrement de crotins

Toujours avec le Service de la Recherche biologique, nous avons effectué cette année un inventaire de broutage (browse survey) et un dénombrement de crotins au ravage de chevreuil de la rivière La Louise. Au-delà de 200 places-chantillons ont été inventoriées; cependant la compilation des données n'est pas encore terminée.

4.1.5 Station de cueillette de données biologiques sur le chevreuil

Les stations pour recueillir des données biologiques sur le chevreuil ont opéré en 1974 comme par les années passées. Trois stations étaient ouvertes aux chasseurs; l'une à Sherbrooke et les deux autre à Magog et Birchton. A chacun de ces endroits, nous avons accueilli les chasseurs pendant quatre (4) jours soient les samedis et dimanches des deux fins de semaine de la chasse au chevreuil. Au total, nous avons examiné quarante-huit (48) chevreuils à nos trois stations.

(1) Potvin, François et Jean Huot. 1975 effets des coupes par trouées et de la fertilisation dans le ravage de la rivière aux Cerises, un an après le traitement. Québec. Service de la Recherche biologique. 24 pages.

Nous savions dès le début que les résultats seraient faible à cause des modifications apportées à la chasse au chevreuil avec la loi du mâle. Cependant nous ne voulions pas perdre la tradition de nos stations auxquelles le chasseur est habitué à venir.

4.1.6 Cueillette de données biologiques sur l'orignal

Pour obtenir plus d'information sur la population d'orignaux de la zone B, nous avons entrepris de recueillir des données biologiques sur l'orignal durant la période de la chasse.

Grâce à la collaboration des agents de conservation qui nous transmettaient les noms des chasseurs ayant abattu un orignal dans la région, nous sommes allés rencontrer ces chasseurs directement à leur domicile pour prélever et examiner certaines pièces anatomiques.

Pour la première année d'opération, nous avons examiné 10 animaux. De cette façon, notre échantillonnage couvre 11.8% de la récolte totale de la zone B. Comme la majorité des orignaux abattus dans la zone B dont le territoire est compris dans le district d'aménagement de Québec, nous ne pourrions, sans leur aide, obtenir des résultats supérieurs.

4.1.7 Résultats de la chasse

Aucune modification n'a été apportée à la saison de chasse à l'orignal dans la zone B. Les dates d'ouverture et de fermeture fixées du 5 octobre au 14 octobre ont procuré 10 jours de chasse.

Pour le chevreuil, le statu quo est maintenu pour la saison de

chasse dans les zones A₃, A₄ et B. Cependant l'application de la loi du mâle est étendue à toute la province. Voir les résultats de la chasse à l'annexe D.

En ce qui concerne l'orignal, les résultats de la chasse se sont maintenus avec une légère augmentation de sept orignaux sur l'année précédente.

Pour le chevreuil, nous remarquons une forte diminution dans la zone B due principalement à l'application de la loi du mâle. Nous notons aussi l'augmentation du nombre de chevreuils abattus dans la zone A₃ où la loi du mâle est en vigueur depuis une dizaine d'année.

4.2 Petit gibier

Les travaux sur le petit gibier se sont limités à la gélinotte huppée dont nous avons fait l'inventaire et recueilli certaines données biologiques.

4.2.1 Inventaire de la gélinotte huppée.

Pour une quatrième année consécutive, nous avons effectué un dénombrement des mâles de gélinottes huppées par la méthode de tambourinage afin d'avoir un indice de l'abondance de cette espèce dans notre région.

Nous avons parcouru les deux mêmes chemins que par les années passées pour effectuer le dénombrement. L'un est situé à St-Georges de Windsor dans le comté de Richmond et l'autre sur le chemin Franceville à

Scotstown dans le comté de Mégantic-Compton. Les visites se sont répétées à quatre reprises entre le 30 avril et le 24 mai 1974 pour chacun des chemins précités. Voir résultats à l'Annexe E.

Les résultats obtenus montrent une légère hausse du nombre de tambourineurs à chacun des chemins inventoriés comparativement aux années précédentes. En effet, au chemin de Franceville l'indice d'abondance est passé de 14.2 à 22.4 tambourineurs au mille carré. Il en est de même au chemin Windsor où l'indice a augmenté de 16.3 à 20.4 tambourineurs au mille carré.

4.2.2 Cueillette de données biologiques sur la gélinotte huppée.

La cueillette de données biologiques dans un District comme celui des Cantons de l'Est où il y a absence de parc ou de réserve pour la chasse rend la tâche difficile et souvent le résultat est nul.

Pour obtenir plus d'information sur les populations de gélinottes huppées dans la région des Cantons de l'Est, nous avons tenté l'expérience d'aller recueillir ces données auprès des chasseurs dans leur région. Nous avons demandé la collaboration des Associations de Chasse et Pêche locales pour qu'ils invitent leurs membres et les autres chasseurs à nous présenter leurs captures de petits gibiers. Un calendrier détaillé des dates et des endroits où nous allions a été diffusé à ces Associations et à différents média d'information.

Les endroits que nous avons visités sont les suivants:

Lac Mégantic	21 septembre et 6 octobre
Asbestos	" "
Sherbrooke	" "
Lambton	22 septembre et 5 octobre
St-François-Xavier	" "
Magog	" "
Stoke	28 septembre et 13 octobre
Coaticook	" "
East Angus	29 septembre et 12 octobre
Stanstead	" "

A ces endroits les chasseurs devaient nous rapporter leurs gélinottes huppées pour déterminer l'âge, le sexe, le poids et l'endroit de capture de chacune d'elle. Malgré l'effort déployé pour obtenir des résultats, seulement quelques chasseurs sont venus nous rencontrer. Il va sans dire que la cueillette de données biologiques n'a pas été fructueuse puisque neuf perdrix ont été examinées à lac Mégantic, deux à St-François-Xavier, une à Sherbrooke et huit à Coaticook pour un total de vingt gélinottes huppées.

Le manque de collaboration des chasseurs et les mauvaises conditions atmosphériques des fins de semaine ont contribué au faible rende-

ment de cette récolte.

5. PROJETS SPECIAUX

5.1 Contrôle des prédateurs des animaux de la ferme

Le contrôle des prédateurs des animaux de la ferme a pour but de fournir une protection aux fermiers et aux éleveurs dont les troupeaux sont attaqués principalement par les loups et les coyotes. Cette protection leur est accordée en réduisant les populations prédatrices sans les exterminer pour autant.

Une entente intervenue entre le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche convenait la participation des deux Ministères au contrôle des prédateurs des animaux de la ferme. D'une part, le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation accepte la responsabilité de payer des trappeurs pour la déprédation des animaux domestiques et d'autre part, le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'Aménagement de la Faune, vérifie les dommages causés et décide de l'intervention à apporter.

Généralement les plaintes des fermiers nous sont communiquées à l'effet que des animaux domestiques sont dévorés par des animaux prédateurs. Après vérification du bien fondé de la plainte, nous envoyons un trappeur pour capturer les animaux prédateurs. Ce dernier doit nous rapporter tout animal capturé par cette méthode.

Cette année, le contrôle des prédateurs des animaux de la ferme a débuté le 26 juin et s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'année. Trois trappeurs se sont partagés le travail en répondant à trente et une (31) plaintes de fermiers ou d'éleveurs de moutons. Les trappeurs ont capturé durant cette période:

29 coyotes
8 renards
1 ours
56 ratons-laveurs
3 chiens errants
9 castors
1 moufette

5.2 Contrôle des prédateurs

Poursuivant la politique du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche pour le contrôle des prédateurs, nous avons effectué ce contrôle à partir du 18 novembre 1973 jusqu'au 30 mars 1974.

Ce programme vise à contrôler les prédateurs (coyotes, chiens errants) dans les principaux ravages de chevreuils du district afin de favoriser l'accroissement ou le maintien des populations de chevreuil à un niveau acceptable en regard de l'habitat et des pressions de chasse exercées sur le troupeau.

Un total de 10,396 jours-engins ont été consacrés au contrôle des prédateurs. Le collet est l'engin le plus utilisé puisqu'il est employé dans 63,6% des cas. Les pièges sont utilisés dans 35,9% des cas et les appâts dans 0,5%. Dix (10) coyotes et quarante-trois (43) chiens ont été capturés dans les secteurs de contrôle des ravages d'Island Brook,

Cherry River, Rivière Felton et St-Gédéon. Il aura donc fallu 1040 jours-engin pour capturer un coyote et 242 jours-engin pour capturer un chien errant. En plus de ces animaux, les agents de conservation ont capturé trois renards roux, deux lynx roux, un porc-épic, une moufette et un raton-laveur. Au cours de leurs patrouilles, les agents de conservation ont rapporté la mortalité par prédation de vingt-sept (27) chevreuils. Les résultats du contrôle des prédateurs mettent en évidence l'importance des chiens errants sur le cheptel de chevreuils.

5.3 Contrôle des castors au Parc Orford

Afin de limiter les dommages causés par la présence de castors au Parc Orford, nous avons effectué un contrôle de la population de castors à certains endroits du Parc.

Le Service des Parcs a fourni l'argent nécessaire pour engager un trappeur dont le travail consistait à capturer les castors qui causaient des dommages par l'inondation de certaines voies d'accès au Parc.

Le contrôle s'est fait du 21 octobre au 31 octobre. Dix-huit (18) castors ont été capturés et les fourrures ont été remises à la Division des Fourrures de notre Ministère.

5.4 Etude sur le coyote

Depuis le mois de septembre, nous travaillons en collaboration avec deux étudiants de l'Université de Sherbrooke sur un projet d'étude sur le coyote conduisant à l'obtention d'une maîtrise en Science.

Le but poursuivi par ce projet est d'une part de déterminer les habitudes alimentaires du coyote, du chien errant et leurs hybrides et d'autre part de fixer des paramètres taxonomiques d'identification.

6. AUTRES ACTIVITES

Outre les projets scientifiques, nous accomplissons différentes activités connexes dont l'information au public, la participation à des réunions, la rédaction de rapports et d'autres activités.

6.1 Permis

Les recommandations pour l'émission des différents permis du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche constitue une partie du travail, au bureau.

Au District des Cantons de l'Est, nous avons en 1974:

- Permis d'exploitation d'un établissement de pisciculture:

Catégorie I : 31

Catégorie II : 7

Catégorie III : 13

- Permis pour la vente, le transport et l'ensemencement de poissons: 14 permis.

- Permis de capture de poissons-appâts pour fins commerciales: 55 permis.

- Permis pour la garde d'animaux en captivité:

Ecureuils gris: 2 permis

Renards, ratons-laveurs, pékans: 10 permis

Chevreuils: 3 permis.

- Permis pour la capture d'animaux indésirables: 4 permis
- Permis de capture ou de possession d'animaux ou de poissons pour fins diverses (aménagement) : 1 permis
- Permis pour fins scientifiques: 37 permis.

6.2 Expositions

Suite aux demandes de quelques organismes de participer à des expositions avec le kiosque du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, nous nous sommes rendus à Thetford Mines, Plessisville et Sherbrooke. A chacun de ces endroits nous sommes demeurés une fin de semaine, soient le samedi et le dimanche. Nous avons profité de l'occasion pour donner de l'information aux visiteurs sur la faune et son aménagement.

6.3 Rencontre avec le public

Plusieurs personnes viennent nous rencontrer à nos bureaux pour obtenir différentes informations. Les sujets qui sont fréquemment discutés sont les suivants:

- Exploitation d'un établissement de pisciculture et élevage de truites.
- Capture de poissons-appâts pour fins commerciales.
- Exploitation des étangs d'élevage.
- Diverses méthodes d'aménagement de la faune.
- Contrôle des prédateurs des animaux de la ferme.
- Explication des travaux effectués par le Service de l'aménagement de la faune.
- Règlements de la Chasse et de la Pêche.

De plus nous avons eu à fournir d'autres informations et souvent à examiner des spécimens apportés pour identification de l'espèce ou de maladie.

6.4 Participation aux réunions

Nous avons participé à quelques réunions au cours de l'année.

Parmi celles-ci mentionnons:

- Atelier sur le Gros Gibier tenu à Québec.
- Atelier sur l'exploitation de la pêche dans les parcs et réserves tenu à Shawinigan.
- Atelier sur l'aménagement de l'habitat du chevreuil tenu au Mont Orford.
- Réunions sur les modifications des zones de pêche et des règlements de pêche tenues à St-Faustin et Québec.
- Réunion sur le contrôle des prédateurs tenue à Québec.
- Réunion annuelle de l'Association des Propriétaires de Piscicultures Privées du Québec tenue à Trois-Rivières.
- Réunion annuelle de l'Association Régionale de Conservation des Cantons de l'Est tenue à Sherbrooke.
- Réunion du Conseil Régionale de Développement des Cantons de l'Est sur l'aménagement touristique des Cantons de l'Est tenue au Mont Orford.
- Réunion sur le contrôle des prédateurs des animaux de la ferme tenue au Ministère de l'Agriculture à Sherbrooke en compagnie d'éleveurs de moutons.

Nous avons aussi participé à des réunions des Associations de Chasse et Pêche dans le District des Cantons de l'Est.

CONCLUSION

Malgré les nombreuses modifications (changement de personnel, secrétariat administratif régional, zone administrative), nous avons poursuivi nos travaux d'inventaire et d'aménagement de façon continue. Certains de ces travaux font suite à des programmes amorcés depuis quelques années (ensemencements, contrôle des prédateurs, aménagement de la rivière Stoke, etc.), d'autres ont débuté avec cette année.

Nous prévoyons continuer nos travaux en 1975 afin d'aménager adéquatement la faune des Cantons de l'Est.

Annexe A

LISTE DES ENSEMENCEMENTS DE POISSONS EN 1974

<u>Plan d'eau</u>	<u>District électoral</u>	<u>Alevins</u>	<u>Fretins</u>	<u>1 an +</u>
TRUITE MOUCHETEE				
Lac à la Patate	Arthabaska			2,000
Ruisseau Dubord	Beauce Sud	2,500		
Ruisseau Dubreuil	Beauce Sud	2,500		
Ruisseau Grégoire	Beauce Sud	2,500		
Ruisseau Tardif	Frontenac	2,500		
Rivière Stoke	Johnson		2,000	100
Lac Elgin	Mégantic-Compton		3,000	350 ⁽¹⁾
Ruisseau Tremblay	Mégantic-Compton	5,000		
Lac Baldwin	Orford			8,000
Lac Crystal	Orford		4,000	200 ⁽²⁾
Etang Hatley	Orford		4,000	
Ruisseau Hillhurst	Orford	2,000		
Ruisseau Major	Orford	2,000		
Lac Memphrémagog	Orford			280 ⁽³⁾
Lac O'Malley	Orford		5,000	300 ⁽⁴⁾
Ruisseau Terril Mill	Orford	2,000		
Ruisseau Suiter	Orford	2,000		
Ruisseau Warden	Orford	2,000		
	TOTAL	25,000	18,000	11,230

<u>Plan d'eau</u>	<u>District électoral</u>	<u>Alevins</u>	<u>Fretins</u>	<u>1 an +</u>
TRUITE ARC-EN-CIEL				
Lac Sugar Loaf	Brome-Missisquoi		1,000	
Lac Brompton	Johnson		5,000	
Lac Miller	Johnson		4,000	
Lac St-François-Xavier	Johnson		2,000	
Rivière Stoke	Johnson		1,000	
Lac Lippé	Mégantic-Compton		4,000	
Lac Mégantic	Mégantic-Compton		9,000	5,000
Lac Crystal	Orford		1,000	
Lac East Branch	Orford		5,000	
Lac Lovering	Orford		5,000	
Lac Lyster	Orford		2,000	1,230
Lac Memphrémagog	Orford		5,000	
Lac à la Truite	Richmond		5,000	
Rivière Ascot	St-François		2,000	
Rivière Rouge	St-François		<u>1,000</u>	
	TOTAL		52,000	6,230

TRUITE BRUNE

Lac Stukely	Brome-Missisquoi		1,000	
Lac Petit Brompton	Johnson			50
Lac St-François-Xavier	Johnson		1,000	
Rivière Chaudière	Mégantic-Compton		1,000	
Lac Grande Coulée	Mégantic-Compton		1,000	

<u>Plan d'eau</u>	<u>District électoral</u>	<u>Alevins</u>	<u>Fretins</u>	<u>1 an +</u>
TRUITE BRUNE				
Lac Lindsay	Mégantic-Compton		1,000	
Lac Miroir	Mégantic-Compton		1,000	50
Lac Bowker	Orford		1,500	
Rivière Coaticook	Orford		500	
Lac Lovering	Orford		1,000	
Lac Lyster	Orford		1,000	
Lac Memphrémagog	Orford		5,000	110
Lac à la Truite	Richmond		<u>1,500</u>	<u> </u>
	TOTAL		16,500	210

TRUITE GRISE				
Lac Silver	Brome-Missisquoi		1,000	
Lac Brompton	Johnson			5,000
Lac Mégantic	Mégantic-Compton		2,000	1,000
Lac Bowker	Orford		1,000	
Lac Lovering	Orford		3,000	
Lac Massawippi	Orford		2,000	
Lac Orford	Orford		1,000	
Lac Stukely	Orford		<u>1,000</u>	<u> </u>
	TOTAL		11,000	6,000

MASKINONGE				
Lac Brome	Brome-Missisquoi	10,000	1,000	

TOTAL DES POISSONS ENSEMBLES

Truite mouchetée	54,230
Truite arc-en-ciel	58,230
Truite brune	16,710
Truite grise	17,000
Maskinongé	11,000
	<hr/>
TOTAL	157,170

- (1). Ce nombre comprend 100 de 1 an +, 200 de 2 ans + et 50 de 4 ans +.
- (2). Ce nombre comprend 100 de 1 an + et 100 de 2 ans +.
- (3). Ce nombre comprend 115 de 2 ans + et 165 de 4 ans +.
- (4). Ce nombre comprend 100 de 1 an + et 200 de 2 ans +.

RESULTATS DES ENSEMENCEMENTS DES ETANGS D'ELEVAGE 1974

Etang	Association	Ensemencement			Récolte			Rendement%	Plan d'eauensemencés
		Date	Nombre	Poids Onc.	Date	Nombre	Poids Onc.		
TRUITE MOUCHETEE									
Etang Cedar 1	Brome Fish and Game	13-6-74	5500	38.4	25-9-74	376	94.0	6.8	Ruisseau Vale Perkins Ruisseau Chateau
Etang Banting	Stanstead Fish and Game	30-5-74	7500	96.0	21-10-74	3610	2,166	48.1	Etang Johnson No 1
Etang Miller 1	Stanstead Fish and Game	juin 74	5000	-	8-10-74	NIL	-	NIL	-
Etang Miller 2	" "	juin 74	5000	-	8-10-74	911	61.5	18.2	Etang Johnson No 1
Etang Erskine	Propriétaire	26-06-74	3000	52.8	18-09-74	15522	450.1	51.7	Lac Baker
TRUITE ARC-EN-CIEL									
Etang Cedar 2	Brome Fish and Game	13-6-74	10000	64.0	3-10-74	300	-	3.0	Ruisseau Vale Perkins
Etang Gardner 1	" "	26-6-74	5000	28.8	31-10-74	287	45.9	2.9	Ruisseau Rutier
Etang Gardner 2	" "	26-6-74	5000	44.8	31-10-74	20	-	0.4	Ruisseau Rutier
Etang Krauser	" "	13-6-74	1500	96.0	18-9-74	184	51.5	12.3	Lac Sugar Loaf
Etang Lippé A	Coaticook	21-6-74	8000	-	30-10-74	3423	2464	42.8	Lac Lippé
Etang Lippé B	" "	21-6-74	16000	51.2	24-9-74	7185	1868	44.9	Lac Lippé
Etang East Branch 1	East Branch	juin 74	8000	-	22-10-74	829	480	16.6	Lac East Branch

<u>Etang</u>	<u>Association</u>	<u>Ensemencement</u>			<u>Récolte</u>			<u>Rendement%</u>	<u>Plans d'eau</u>
		<u>Date</u>	<u>Nombre</u>	<u>Poids</u>	<u>Date</u>	<u>Nombre</u>	<u>Poids</u>		
Etang East Branch 2	East Branch	5-07-74	7500	600	22-10-74	338	209	4.5	Lac East Branch
Etang East Branch 3	" "				22-10-74	655	335	-	Lac East Branch
Etang Georgeville	Georgeville	12-06-74	10000	57	2-10-74	4120	2801	41.2	Lac Memphrémagog
Bassin East Angus	Haut St-François	21-06-74	10000	64	25-10-74	5612	5443	56.1	Rivière St-François
Etang Lovering	Lac Lovering	Oct. 73	6000	-	14-09-74	1759	1354	29.3	Lac Lovering
Etang Castle	Memphrémagog	Oct. 73			4-07-74	2385	1240	-	Ruisseau Castle
Etang Magog	" "	12-06-74	10000	57	22-10-74	29	-	0.3	Ruisseau Castle
Lac Plessis	Plessisville	Juin 74	300	-	11-10-74	164	672	54.6	Rivière Laurierville
Bassin Plessis	" "	19-06-74	15000	96	23-10-74	546	365	3.6	Lac Plessis
Etang Johnston 1	Stanstead	Oct. 73	-	-	19-09-74	3855	16191	-	Lac Memphrémagog Lac Crystal
Etang Johnston 2	" "	11-06-74	3000	16.9	17-10-74	425		14.2	Etang Johnston 1
Etang Miller 3	" "	Juin 74	5000	-	8-10-74	978	33.3	19.6	Etang Johnston 1
Etang Morin	" "				21-05-74	3223	-		
Etang Stoke	Stoke	12-06-74	10000	57.6	16-10-74	310	68.2	3.1	Rivière Stoke
Etang Mousquetaire	Victoriaville	19-06-74	5000	32.0	1-11-74	1474	619	29.5	Tributaire rivière Nicolet

<u>Etang</u>	<u>Association</u>	<u>Ensemencement</u>		<u>Récolte</u>			<u>Rendement%</u>	<u>Plans d'eau ensemencés</u>	
		<u>Date</u>	<u>Nombre</u>	<u>Poids</u>	<u>Date</u>	<u>Nombre</u>			<u>Poids</u>
TRUITE BRUNE									
Etang Brompton	Brompton	12-06-74	8000	134.7	9-10-74	4831	5603	60.3	Lac Petit Brompton
Etang East Angus	Haut St-François	12-06-74	10000	265.6	25-10-74	4725	3969	47.3	Lac Miroir
Etang Massawippi 1	Massawippi	26-06-74	7000	262.4	29-10-74	3671	1725	52.4	Etang Massawippi 3
Etang Massawippi 2	" "	26-06-74	5000	184.0	29-10-74	42	-	0.8	Etang Massawippi 3
Etang Massawippi 3	" "				21-10-74	1554			Lac Massawippi
SAUMON									
Etang Lambton	St-François	Juin 73	15000	133.4	17-09-74	326	371.6	2.2	Rivière Sauvage Rivière Felton

TOTAL DES ENSEMENCEMENTS ET DES RECOLTES

	<u>Ensemencement</u>	<u>Récolte</u>
Truite mouchetée	26,000	6,449
Truite arc-en-ciel	140,300	38,101
Truite brune	30,000	14,823
Saumon	<u>15,000</u>	<u>326</u>
TOTAL	211,300	59,699

- La récolte en 1973 n'avait pas été complétée.
- Cet étang reçoit la récolte de trois autres étangs et le poisson est élevé jusqu'à l'automne suivant.
- Cet étang reçoit la récolte de deux autres étangs et le poisson est élevé jusqu'à l'automne suivant.

Annexe D

Résultats de la chasse au chevreuil
 dans les zones A₃, A₄ et B de 1973
 à 1974

Zone de chasse	Males		Femelles		Jeunes		Indéterminés		Total	
	1973	1974	1973	1974	1973	1974	1973	1974	1973	1974
A ₃	91	134	0	0	0	0	5	0	104	134
A ₄	9	6	6	0	0	0	1	0	25	6
B	145	134	158	0	135	0	12	0	503	134
TOTAL	245	274	164	0	135	0	18	0	632	274

Résultats de la chasse à l'orignal
 dans la zone B en 1973 et
 1974

Année	Mâles	Femelles	Jeunes	Indéterminés	Total
1973	36	25	12	5	78
1974	40	28	17	0	85

Annexe E

Nombre de tambourineurs au mille carré
sur les Chemins de Franceville et Windsor.

<u>Endroit</u>	<u>Année</u>	<u>Maximum de tambourinages</u>	<u>Nombre de tambourineurs au mille carré</u>
Chemin Franceville	1972	7	14.2
	1973	7	14.2
	1974	11	22.4
<hr/>			
Chemin Windsor	1972	4	8.1
	1973	8	16.3
	1974	10	20.4